



## Appel de fond avant fin mise hors d'eau

Par **Azerty2a20**, le **12/04/2020** à **16:05**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en vefa.

J'ai reçu juste avant le confinement l'appel de fond du promoteur pour le Hors d'eau avec une attestation du maître d'ouvrage qu'il constate la mise hors d'eau du bâtiment.

Par précaution je me rend sur le chantier pour vérifier les dires du MO. Il s'avère que que le toit n'est pas du tout étanche, toujours béton brut.

Le promoteur a t'il le droit de demander cet appel de fond ? Et pourquoi dire que le MO constate l'achèvement du hors d'eau alors que ce n'est pas le cas ?

Je n'ai envie de me voir augmenter mes frais intercalaires alors que cette étape n'est pas finie... Quelles sont les solutions possibles ?

En vous remerciant par avance.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **12/04/2020** à **17:31**

Bonjour

Avez vous contacté le maître d'œuvre pour un rendez vous contradictoire.

Vous pourriez aussi faire appel à un expert pour constater l'état d'avancement réel.

Par **nenooanne**, le **12/04/2020** à **21:46**

Nous avons effectivement eu le même problème etr avons payé un expert pour constatation.

Par **Azerty2a20**, le **12/04/2020** à **21:59**

Bonjour ESP,  
Merci pour votre réponse, étant donné la situation actuelle je tenterais quand même de contacter le MO pour en savoir plus !

Par **Azerty2a20**, le **12/04/2020** à **22:01**

Bonjour Nenoanne,  
Et suite à l'appel de l'expert qu'en est-il ressorti ? Si cela n'est pas indiscret.  
Merci

Par **Visiteur**, le **12/04/2020** à **22:02**

Bsr  
Personnellement j'ajouterai que le contrat prévoit souvent un calendrier de visites de chantier AVANT les appels de fonds.  
Regardez votre contrat et demandez le cas échéant, des explications.

Par **Azerty2a20**, le **12/04/2020** à **22:12**

Bonsoir Cathy01,

Rien de tout cela dans le contrat de réservation.  
La seule constatation que j'ai c'est un mail du maître d'ouvrage qui atteste bien que tel ou tel palier est fini suivi de l'appel de fond. Jusque ici je me fiais aux dires du MO car je loue juste à 300 m du chantier donc je peux voir l'avancement en temps réel.  
Mais concernant l'appel de fond de la mise hors d'eau il s'avère bien que l'immeuble n'est pas du tout étanche..

Merci

Par **Visiteur**, le **13/04/2020** à **09:16**

C'est en effet quelque chose à exiger pour la suite, RDV de chantier réguliers, en tout cas avant les appels de fonds.

Par **Azerty2a20**, le **25/04/2020** à **15:08**

Bonjour,

Merci pour votre réponse, j'en aviserais alors le promoteur pour demander que des RDV soient mis en place pour les futurs appels.

Hironie du sort, j'ai reçu par texto une photo d'un appartement , le placo est imbibé d'eau suite à un orage.. La mise en hors d'eau du bâtiment peut être contestée ...

Merci à vous